

## ANNEXE J - GRILLES DES SPÉCIFICATIONS

En vigueur le 5 février 2015	Zone Cn1-110
------------------------------	--------------

USAGES AUTORISÉS*
<b>GROUPE D'USAGES / F - FORÊT ET CONSERVATION</b>
F3 Conservation du milieu naturel

USAGES PARTICULIERS
<b>Spécifiquement permis</b>
<b>Spécifiquement interdit</b>
Établissement de résidence principale de la classe d'usages "C3 - Hébergement touristique"

IMPLANTATION ET DIMENSIONS DU BÂTIMENT PRINCIPAL		
Implantation	Norme générale	Normes particulières
Marge de recul avant minimale	-	
Marge de recul latérale minimale	-	
Marge de recul latérale combinée minimale	-	
Marge de recul arrière minimale	-	
Dimensions	Norme générale	Normes particulières
Hauteur minimale	-	
Hauteur maximale	-	

AUTRES NORMES PARTICULIÈRES		
Affichage	Aucun affichage	
*Pour tout changement ou ajout d'usage, le lot doit être conforme au règlement de lotissement		
<b>RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-976 SUR LE ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL</b>		<b>Zone Cn1-110</b>